



AFP

Quatre propositions de loi de La France insoumise, sur la reconnaissance du burn-out, une euthanasie sous conditions, les contrôles d'identité et l'accès à l'eau, ont été rejetées en commission mercredi, augurant d'un sort similaire dans l'hémicycle le 1er février.

La première proposition de loi vise à reconnaître comme maladies professionnelles les pathologies psychiques résultant de l'épuisement professionnel.

Selon son rapporteur, François Ruffin, "chaque année, 400.000 personnes souffrent de troubles psychiques liés au travail et seulement 500 parviennent à les faire reconnaître comme maladie professionnelle".

"C'est à l'employeur de payer pour ses erreurs managériales, non aux citoyens", a argumenté ce député de la Somme devant la commission des Affaires sociales.

Mais la majorité et la droite ont mis en avant "la difficulté d'imputer les troubles psychiques aux conditions de travail", et par conséquent sur la question de leur reconnaissance comme maladies professionnelles.

Le groupe LREM a aussi insisté sur des travaux de concertation en cours, argumentant sur la nécessité d'attendre leurs conclusions pour légiférer.

La seconde proposition de loi entend légaliser sous conditions l'euthanasie et l'assistance au suicide "pour donner un cadre protecteur au corps médical et respectueux de la volonté des personnes souffrantes atteintes de maladies graves ou incurables", selon sa rapporteure Caroline Fiat.

Elle est "fortement inspirée du droit belge et luxembourgeois", a expliqué cette élue de Meurthe-et-Moselle et ex-aide soignante en commission des Affaires sociales.

Le groupe LREM s'est opposé au texte en invoquant des motifs de calendrier, plusieurs concertations étant en cours.

Il a été suivi par le MoDem et la droite qui ont estimé nécessaire "l'évaluation de la loi Claeys-Léonetti, sans doute encore insuffisamment appropriée par les professionnels de santé concernés", et d'attendre les résultats de la tenue des états généraux de la bioéthique.

La commission des Lois a rejeté de son côté deux autres propositions du groupe présidé par Jean-

Luc Mélenchon.

Le premier portait sur la mise en place d'un récépissé lors des contrôles d'identité.

"Tout le monde alerte sur les contrôles de police discriminatoires. Le récépissé est un moyen de preuve devant le juge", a plaidé le rapporteur Eric Coquerel, député de Seine-Saint-Denis.

L'ex-Premier ministre Manuel Valls (apparenté LREM), qui avait refusé d'appliquer cette promesse de François Hollande quand il était ministre de l'Intérieur, y a vu "un signe de défiance des forces de l'ordre". Le LR Robin Reda a dénoncé "une philosophie anti-flic".

Paul Molac (LREM, issu des rangs écologistes) a, lui, jugé que "la bonne solution était la caméra" qui "sécurise des deux côtés, le citoyen et le policier". "Les retours des expérimentations sont très satisfaisants", a ajouté ce député du Morbihan.

Une proposition de loi constitutionnelle faisant de l'accès à l'eau "un droit inaliénable" a également été rejetée au motif qu'elle était déjà satisfaite par le droit, selon la majorité.

Ces quatre textes seront débattus dans le cadre de la "niche parlementaire" LFI du 1er février ainsi qu'une résolution demandant un référendum sur la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (Ceta).



II) Un électeur de Jean-Luc Mélenchon sur deux pense qu'il y a trop d'immigration en France

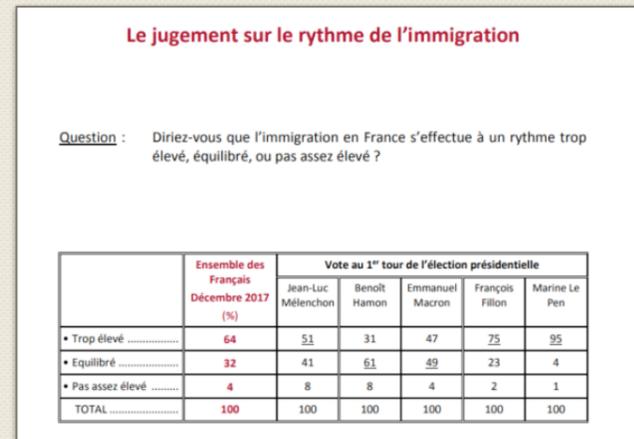


By Cancillería Ecuador from Ecuador (Jean-Luc Mélenchon visita Quito) [CC BY-SA 2.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/>)], via Wikimedia Commons

C'est un chiffre auquel on ne s'attendait pas. Alors que des figures du mouvement des Insoumis réclament la régularisation de tous les sans-papiers, un sondage IFOP indique que les Français sont majoritairement opposés à l'immigration. Soit, rien de nouveau. Mais 51% des électeurs de Jean-Luc Mélenchon déclarent que l'immigration se produit à un « rythme trop élevé ».

Plus encore, seuls 8% des électeurs de Mélenchon veulent que l'immigration augmente. Le sondage détaille aussi les réponses selon la catégorie socio-professionnelle des répondants : pas de

surprise, les étudiants sont les plus favorables à l'immigration (10% la jugent pas assez élevée). Mais globalement, la tendance lourde des autres sondages se retrouve : les Français, quelque soit leur âge, quelque soit leur profession et leur catégorie socio-professionnelle, sont majoritairement hostile à l'immigration massive.



Sondage IFOP - Capture d'écran



III) « Ne laissez jamais dire que nous faisons une politique pour les riches ! »

Aurélien Soucheyre L'Humanité



Banquiers, conseillers en gestion de patrimoine, assureurs, gestionnaires d'actifs, épargnants et entrepreneurs étaient invités à un « grand rendez-vous de l'investissement productif » à l'Assemblée nationale. Photo : Eric Piermont/AFP

À l'occasion du « grand rendez-vous de l'investissement productif », le gouvernement et les députés LREM ont défendu hier leurs choix fiscaux et appelé les Français à flécher davantage leur épargne vers des placements à risques.

« Je ne crois pas que les Français soient fâchés avec l'économie, avec les entreprises ou avec la Bourse : nous sommes en réalité un vieux pays capitaliste », a déclaré le premier ministre, Édouard Philippe, en ouverture d'une rencontre organisée à l'Assemblée nationale par les députés LREM de la commission des Finances. Alors que quelques heures plus tôt Oxfam (voir ci-contre) révélait que la France est « championne d'Europe

de la rémunération de ses actionnaires », les élus de la majorité étaient bien décidés à expliquer comment les réformes réalisées pour « libérer le capital » bénéficieront au plus grand nombre. «Banquiers, conseillers en gestion de patrimoine, assureurs, gestionnaires d'actifs, épargnants et entrepreneurs» étaient ainsi invités à un « grand rendez-vous de l'investissement productif ». L'événement, auquel participait également le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, était accompagné de la formule « Make our economy great again », reprenant à un mot prêt le slogan de Donald Trump. Mais c'est Amélie de Montchalin, « whip » des députés LREM à la commission des Finances, qui en a présenté les objectifs. « Les politiques que nous sommes avants rempli notre part du contrat de confiance, a-t-elle lancé. Vous devez tous redevenir de réels intermédiaires entre l'épargne des Français et nos entrepreneurs. » Entre la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et sa transformation en impôt sur la fortune immobilière (IFI), ainsi que la mise en place d'un prélèvement unique forfaitaire (PFU) de 30 % sur les revenus du capital mobilier, la première loi de finances du quinquennat Macron était destinée, selon la majorité, « à libérer l'épargne ». Et la parlementaire dit aujourd'hui vouloir « doubler la part de l'épargne des Français qui va dans les PME », de 5 à 10 milliards d'euros par an. S'il faut « donner envie » aux investisseurs étrangers de soutenir les PME, le premier ministre a, lui, argumenté que « l'argent qui travaille rapporte plus que celui qui dort ». De fait, c'est surtout les 1 600 milliards d'euros d'assurance-vie et les 400 milliards « disponibles sur les comptes bancaires des Français » qui étaient au centre des préoccupations. Et pas de n'importe quelle façon. Loin de vouloir relancer le livret A, l'ensemble des intervenants ont appelé les citoyens à davantage se diriger vers de « l'épargne à risque ». « Nous avons besoin d'un volant à risque dans chaque portefeuille d'épargne », a estimé Nicolas Théry, président de la confédération nationale du Crédit mutuel. Problème : « En France, dès que vous achetez autre chose que du livret A, vous avez l'impression de mettre votre vie en péril », a déploré Nicolas Lesur, président d'Unilend, qui prône un « changement culturel ». Solution : « Ce que les épargnants ont besoin d'entendre, ce sont des histoires d'entreprises plutôt que des taux. Ainsi, ils iront vers le risque », mesure Charles-Henri d'Auvigny, président de la F2iC.

« Desserrement des contraintes » et « évolutions réglementaires pour plus de flexibilité », ont aussi été réclamés par des assureurs.

Juste avant de rejoindre Versailles, Bruno Le Maire a promis de dire à Jamie Dimon, du groupe JP Morgan que « Paris est le lieu où il faut être ». Considérant que la « concentration du capital est plus forte et plus nécessaire que jamais », il n'est pas parvenu à démontrer qu'elle permettait une redistribution des richesses, se contentant d'asséner : « Ne laissez jamais dire que nous faisons une politique pour les riches. Jamais ! »

Des mesures pour lutter contre l'explosion des inégalités

Dans ce rapport de près de 100 pages, Oxfam détaille une série de préconisations pour réduire les inégalités. L'ONG propose que les États visent à ce que les revenus totaux des 10 % les plus riches ne dépassent pas les revenus des 40 % les

plus pauvres. Et que cela serve de nouvel indicateur pour l'objectif de développement durable (ODD) numéro 10 sur les inégalités.

Oxfam demande aussi de limiter les rémunérations des actionnaires et de promouvoir un ratio salarial pour les hauts dirigeants des entreprises ne dépassant pas 20 fois le salaire médian de leurs employés. Autre requête : demander à chaque État de produire annuellement des données sur la richesse et les revenus des différentes composantes de la société, notamment les 10 % et les 1 % les plus riches.

Aurélien Soucheyre
Journaliste

L'Humanité.fr

IV) "Les impôts vont baisser de 2 milliards d'euros en 2018": l'enfumage de Bruno Le Maire

Par Emmanuel Lévy et Thomas Vampouille



Interpellé sur les impôts par Eric Brunet, Bruno Le Maire a répondu en vidéo. - ERIC PIERMONT / AFP

Dans une vidéo adressée ce mercredi 24 janvier à l'éditorialiste Eric Brunet sur Twitter, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire promet aux Français deux milliards de baisse d'impôts en 2018. Mais la méthode de calcul de Bercy est contestable à plusieurs titres...

"Les impôts vont bien baisser en 2018". Droit dans ses bottes, Bruno Le Maire a pris la peine ce mercredi 24 janvier de répondre, dans une courte vidéo sur Twitter, à l'éditorialiste de RMC Eric Brunet, qui avait interpellé l'exécutif avec cette question : "Est-ce que Macron nous a menti quand il nous a dit qu'il allait baisser les impôts ?". Et le ministre de l'Économie et des Finances de brandir ce chiffre à l'appui : "Ils vont baisser très précisément de 2 milliards d'euros" (et de "5,5 milliards d'euros" en année pleine*). Ce qui est loin d'être établi... Explications.

La savante confusion entretenue par le gouvernement

D'abord, le gouvernement parle-t-il vraiment de baisse des impôts ou bien de hausse du pouvoir d'achat ? La différence peut paraître subtile mais

elle est fondamentale : quand on parle de pouvoir d'achat, on prend en compte non seulement l'évolution des impôts, mais aussi celle des prestations sociales, du coût de la vie, voire des changements d'habitudes escomptés.

Or, pour arriver à son calcul, le gouvernement a déjà admis, par la voix de son porte-parole Benjamin Griveaux le 20 décembre, tenir compte de changements de comportements qu'il espère. "La fiscalité indirecte sur le tabac et sur le diesel a pour vocation de changer les comportements", a ainsi détaillé le techno. Argument imparable : l'État augmente les taxes mais si les Français fument moins et bazardent leur voiture diesel, ils gagneront du pouvoir d'achat. CQFD. C'est comme si Bercy augmentait la TVA mais calculait que les Français feraient par conséquent moins de courses et que donc, ils gagneraient du pouvoir d'achat au bout du compte.

C'est donc déjà en pariant sur ces changements d'habitudes que l'exécutif promet aux Français 2 milliards de pouvoir d'achat en plus, puis 5,5 milliards l'an prochain en année pleine. En les faisant passer discretos pour des baisses nettes d'impôt... Abracadabra !

Même sur le résultat de ses calculs, le gouvernement est contesté : trop optimistes. D'après ceux de l'OFCE, au contraire, les mesures du budget voté promettent de s'avérer dans leur ensemble "quasiment neutres sur le pouvoir d'achat global des ménages en moyenne en 2018". Concrètement, il s'agirait de 200 millions d'euros de hausse, autant dire pas grand-chose. En revanche, pour ce qui est des impôts, l'organisme table plutôt sur... une hausse nette de 1,6 milliard d'euros.

Deux milliards de baisse d'impôt, oui... mais pour les ultra-riches !

Autre chose que masque l'écran de fumée de Bruno Le Maire : les baisses de cotisations et de la taxe d'habitation dont il argue ne sont pas, comme il l'affirme, les "deux mesures principales" de la loi de Finances votée pour 2018. La plus grosse baisse d'impôt de l'année est ailleurs : c'est la transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en super taxe sur l'immobilier. Avec un chèque net de 3,2 milliards d'euros, ce dispositif est le plus puissant du budget. Mais il ne concerne que ceux qui le payent, c'est-à-dire les plus fortunés des Français, soit 1% seulement des ménages (environ 340.000 foyers).

Fait amusant : dans un rapport que publiera justement ce jeudi le Conseil des prélèvements obligatoires, figure en annexe un rapport dit "particulier", commandé à une inspectrice générale des finances et à un économiste de France Stratégie. Les deux auteurs ont établi une intéressante décomposition de qui économise quoi parmi ces riches bienheureux. Un niveau de détail qui donne à voir qui sont les véritables gagnants. Et c'est là qu'on peut trouver 2 milliards d'euros de baisse nette d'impôt : c'est la galette partagée... entre 34.000 ménages anciennement soumis à l'impôt sur la fortune ! Soit 0,1% des Français.



Bruno Le Maire @BrunoLeMaire
Replying to @RMCinfo @ericbrunet
Oui, @EricBrunet, l'engagement d'@EmmanuelMacron est bien tenu : les impôts des Français vont baisser de 2 milliards d'euros en 2018 !pic.twitter.com/kU4DmLwNto

***5 milliards ou 2 milliards, faudrait savoir !**

Les plus attentifs auront noté que, curieusement, le ministre en a bien rabattu sur les chiffres brandis il y a à peine un mois par son propre gouvernement. A l'issue du conseil des ministres du 20 décembre, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux promet en effet "une baisse d'impôt pour les ménages de 5,5 milliards d'euros pour 2018". Réponse à une note de l'Insee qui calcule que le budget 2018 va "augmenter les prélèvements obligatoires sur les ménages d'environ 4,5 milliards d'euros".

Bruno Le Maire tient donc compte d'un élément passé sous silence par son collègue : les deux mesures qu'il cite, à savoir "la baisse de la taxe d'habitation et la baisse des charges et des cotisations sur les salaires", ne produiront pas leur plein effet cette année. Ainsi, la baisse des cotisations salariales est prévue en deux temps : -2,2 points depuis le 1er janvier, -0,75 à venir en octobre. Tandis qu'en face, l'augmentation parallèle d'1,7 point de la CSG, elle, est pleinement effective depuis le début de l'année. Quant à la baisse de la taxe d'habitation pour 80% de ceux qui la paient, elle n'interviendra pas non plus avant la fin d'année. D'où cette précision de Bruno Le Maire dans sa vidéo : "2 milliards d'euros cette année" d'impôts en moins puis, "dès 2019, ce sera 5,5 milliards d'euros". En année pleine.

Marianne

V) Après "L'Emission politique", le bulletin de notes de Laurent Wauquiez



Laurent Wauquiez lors de l'émission politique du 25 janvier 2018. (CHRISTOPHE ARCHAMBAULT / AFP)

Le nouveau président du parti LR a su parler à sa base. Mais il n'a pas dissipé l'inquiétude sur sa nouvelle orientation très droitère.

Par Sylvain Courage

Normalien, agrégé d'histoire, énarque : Laurent Wauquiez a été un très élève modèle. Une bête à concours. un pur produit de l'élitisme républicain...

Mais voilà, ce parfait représentant de la caste a "fait le choix de se libérer". Aux feu, les cahiers ! Les vieux maîtres au milieu ! La tête bien pleine a entendu la voix du peuple opprimé par les européistes, les mondialistes et les islamistes. Du Puy-en-Velay, il a chevauché jusqu'au plateau de "L'Emission politique" (France 2) pour sauver l'identité française et dénoncer traître Macron qui ruine les classes moyennes, ouvre l'Europe aux hordes venues des Balkans et jette la fille aînée de l'église dans le lupanar de la mondialisation.

Mais qui est donc ce chevalier à la parka vermillon qui parle comme Maurras et veut prendre les électeurs du Front National par la main ? Il déboule pour relever l'étendard de "la droite vraiment de droite". Le "et en même temps", très peu pour lui.

Les barons Juppé, Bertrand, Bussereau le snobent ? Qu'à cela ne tienne. Wauquiez n'a que faire des centristes mous du genou. Il a trop à faire. Il lui faut "tout reconstruire". "ça fait trop d'années que la droite a capitulé sur la sécurité, le déclassement des classes moyennes et l'intégration républicaine."

"N'en déplaise à Léa Salamé, il ne laissera pas le monopole du discours sur l'immigration au Front National."

La colle d'économie, administrée par le professeur François Lenglet, est l'occasion de comprendre sa doctrine souverainiste fortement inspirée par feu Philippe Séguin. Comme l'ancien député-maire d'Epinal, notre gaulliste auvergnat prêche le salut par le protectionnisme aux frontières et le réveil du "made in France" à tous les rayons. Il dénonce "la naïveté européenne" comme jadis Arnaud Montebourg quand il se faisait l'apôtre de la "démondialisation".

Les migrants privés de prestations sociales ?

Wauquiez serait-il un peu de gauche ? Que nenni. Le voilà qui fustige les effets émoullissants de "l'assistanat" et excommunie le "grand gaspillage de l'argent public". Dans son laboratoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le président W. se vante d'avoir réduit la gabegie au point d'obtenir les félicitations de la Cour régionale des comptes. Avec lui à l'Elysée, la vertu provinciale règnerait enfin sur les comptes de la Nation. Les 35 heures seraient abrogées, la durée du temps de travail reviendrait à 39 heures payées 37.

La séquence "terrain" de l'émission du service public nous entraîne à Marvejols, en Lozère, à la rencontre de bonnes âmes catholiques dévouées à l'accueil des migrants. Face au curé, le croyant Wauquiez fait une mise au point : "Mon travail n'est pas dicté par la foi". Car l'ancien ministre de Sarkozy sait faire la part entre ses convictions religieuses et l'intérêt du pays qui ne saurait accueillir plus de migrants. Dans ce domaine, Wauquiez est partisan de "tout remettre à plat" y compris le versement de prestations sociales qui ne devrait intervenir qu'après trois ans de travail en France. Une proposition du programme présidentiel du Front National... "Et de François Fillon", précise Wauquiez.

Invité surprise de l'émission, Alain Minc,

conseiller des patrons et des présidents de la République, a bien connu ce grand gaillard. Il l'a couvé naguère comme un "héritier de Giscard". Mais le temps a passé. Et le monde a changé. Aujourd'hui, Minc ne le reconnaît plus son poulain en populiste néo-maurassien. "Vous n'avez pas vu la France changer autour de vous?, lui rétorque Wauquiez. Vous n'avez pas vu le terrorisme monter ? Vous n'avez pas vu les problématiques de l'intégration se durcir ? Vous n'avez pas vu, vous qui êtes un apôtre de la mondialisation, la détresse, parfois, des classes moyennes, et leur paupérisation, se renforcer ?" Avant de poursuivre : "Oui, monsieur Minc. J'ai fait un choix. Et ce choix, je l'assume : c'est de me remettre en question."

Houria Habelhouaed, psychanalyste et prof à Paris VIII lui reproche d'invoquer un verset imaginaire du Coran censé inviter les musulmans à adapter leur foi aux moeurs du pays qui les accueille. Le président du parti LR contre-attaque et accuse l'intellectuelle de n'avoir pas eu l'élémentaire courtoisie de condamner les ravages de l'islamisme. Et qu'on ne le dise pas intolérant ! "J'ai appris l'Arabe et j'ai vécu en Egypte", rappelle-t-il."

L'ancien enfant de chœur sait faire preuve d'une vraie compassion en dialoguant avec Amélie. La jeune femme défend son droit d'éduquer sa fille Garance avec sa compagne. "Vous n'êtes pas de mauvais parents", concède Laurent le magnanime. Mais de là à bénir le mariage pour tous, la PMA pour toutes les femmes ou la GPA pour les couples de même sexe, il y a un pas qu'il refuse catégoriquement de franchir. A bas le président des riches !

Le duel qui l'oppose à Benjamin Grivaux, porte-parole du gouvernement, est l'occasion de montrer ses muscles. Censé porter la contradiction, le mousquetaire de la Macronie se retrouve vite sur la défensive au sujet de l'augmentation de la CSG qui va frapper les retraités et des cadeaux fiscaux fait aux plus riches. Soudain Wauquiez a des accents mélenchonistes. "Je vous ai connu plus social", lance-t-il à l'ancien socialiste Grivaux.

Anti-Macron en tout point ou presque - il est tout de même favorable à la suppression de la taxe d'habitation -, le nouveau héraut de la droite décomplexée passe finalement une soirée paisible. Démago, il flingue la limitation de vitesse à 80 km/h sur les nationales : "une mesure stupide et technocratique". Questionné sur ses ambitions présidentielles par Nathalie Saint-Cricq, il botte en touche. La question est prématurée. Et le souvenir de la défaite encore trop cuisant. Mais le peuple de droite se cherche un chef. Et l'Arverne prétend devenir ce Vercingétorix. Le sondage réalisé en cours d'émission tend à démontrer que son message est passé : la moitié des téléspectateurs interrogés et les trois quarts des électeurs LR se disent convaincus par sa prestation. Souriant, Wauquiez finit même par régaler Léa Salamé de deux phrases en arabe. Son meilleur sketch.

Les notes de Laurent Wauquiez

Comportement : 6/10. Calme et faisant souvent preuve d'humilité... Il a su cacher son jeu et à corriger efficacement sa mauvaise image. Quelques heures plus tôt, ses rivaux de l'élection à la présidence du parti le qualifiait de "président stalinien".

Rhétorique : 7/10. Répondant avec aisance, il a fait preuve d'une bonne maîtrise, notamment

lors de son duel face à Benjamin Griveaux. Son discours est quasi-frontiste, mais sans les écarts de langage des diatribes lepénistes. De l'avantage d'être normalien !

Compétence : 2/10. Va pour le gaullisme social. Mais en recyclant le programme de la droite frontiste, Wauquiez devient républicano-populisme. Ses références permanentes aux valeurs traditionnelles du travail, de la famille et de la patrie paraissent d'un autre âge. L'historien se trompe d'époque.



Sylvain Courage Journaliste



VI) Pour savoir ce que prépare la DGSE, lisez ses offres de stages

Jean-Marc Manach

Big data, «lutte informatique active», géolocalisation... Un document détaillant 145 offres de stage émanant de la direction technique de la DGSE en dit long sur les nouveaux enjeux du renseignement français.



Vous vous souvenez de WannaCry? Ce «rançongiciel», profitant d'une faille de sécurité identifiée par la NSA, avait défrayé la chronique l'an passé, en infectant quelque 300.000 ordinateurs dans plus de 150 pays.

Eh bien le ministère des Armées français veut en créer un, «se propageant par l'intermédiaire d'une vulnérabilité connue (par exemple celle utilisée par Wannacry)», car la France «souhaite étudier les mécanismes de propagation d'un ver informatique».

Catalogue de stages

Pour cette mission, le ministère cherche à recruter un étudiant Bac+5, qui disposera de six mois pour effectuer un stage de «développement d'un ver

informatique».

La petite annonce figure en page 125 d'un catalogue de 185 pages, présentant pas moins de 145 offres de stage, qui portent également sur la «modélisation de comportements Wi-Fi malveillants», «l'exploitation de vulnérabilités avancées en environnement Windows», la «recherche de vulnérabilités dans un navigateur web», ou «l'analyse et la rétroconception de malwares» [logiciels malveillants, ndlr].

Ces offres de stages n'émanent pas de n'importe quelle entité du ministère des Armées: elles sont publiées par la direction technique (DT) de la DGSE, le service de renseignement extérieur chargé –notamment– de la surveillance des télécommunications à l'international et de la «lutte informatique active» –doux nom donné à ce qu'il qualifiait auparavant de «lutte informatique offensive», c'est-à-dire au développement de logiciels espions ou malveillants.

Discrètement évoquée en décembre dernier par Intelligence Online [un site d'information payant spécialisé dans le renseignement, ndlr], cette information n'avait étrangement été relayée par aucun autre média jusque là.

Skype, Snapchat, boîtes mail... dans le viseur

La consultation dudit catalogue permet pourtant de mesurer, sinon les progrès techniques de la DGSE, du moins les avancées des techniques de renseignement, sur lesquelles elle souhaite faire plancher des étudiants.

On y apprend que la DGSE cherche d'autres stagiaires susceptibles de l'aider à effectuer plusieurs «états de l'art», allant de «l'analyse de logiciels malveillants» à «l'exploitation de vulnérabilités logicielles publiques», en passant par la «recherche de vulnérabilités sur des applications web grand public», les «attaques DDOS» [attaques par déni de service, lorsque des –centaines de– milliers de requête sont lancées sur un site web afin d'en bloquer l'accès ou de le faire tomber, ndlr] ou «Man in the Middle» [attaque permettant d'intercepter les communications entre deux parties sans qu'elles puissent s'en douter, ndlr].

Sont également concernées les «techniques d'acquisition et de traitement des données» des objets connectés et communicants («sans les endommager»), les «solutions d'effacement sécurisé», la «recherche de vulnérabilités web», le «contournement des protections mises en place» par les applications Android ou la «recherche de vulnérabilités» sur des routeurs réseau professionnels ainsi que sur des «équipements réseaux SOHO (Small Office, Home Office)», donc domestiques.

La DGSE cherche aussi un stagiaire pour le développement d'un «outil discret de détournement des flux de voix sur IP» (type Skype ou Snapchat), afin de pouvoir «enregistrer, exfiltrer ou même changer la destination de ces appels», et un autre chargé de l'«analyse de backdoors [portes dérobées, ndlr] publiques type RAT» [pour «Remote Administration Tool», nom donné aux logiciels espions permettant une prise de contrôle à distance d'un ordinateur, ndlr] susceptible de «détecter ce type d'implant sur des machines hôtes de réseaux compromis».

L'abondance des données que la direction technique de la DGSE récolte en matière d'investigation numérique l'amène également à vouloir développer de «nouveaux outils»

d'extraction et d'analyse des «messageries mails, navigation internet, données systèmes, etc.) sur différents OS (Windows, Linux, Android, iOS...)), et même une «chaîne de traitement automatisée» tout spécialement dédiée.

Confrontée aux nombreuses fuites d'informations et de données qui –grâce à Edward Snowden et à WikiLeaks notamment– ont permis d'en savoir plus sur les logiciels espions de la NSA et de la CIA, la DGSE aimerait en découvrir davantage sur les techniques de renseignement de ses alliés mais néanmoins concurrents.

C'est pourquoi elle recrute également un stagiaire à même de l'aider à analyser non seulement tous ces «leaks (Vault7, ShadowBroker...)), mais également les livres blancs et conférences que les chercheurs en sécurité informatique («MIT, BlackHat, DefCon») y ont consacrés, dans le but de dresser un état de l'art susceptible de lui permettre de développer des «stratégies de stockage peu encombrant et résistant à une investigation numérique... et donc d'espérer que ses logiciels espions ne seront pas détectés.

Le «Google Earth» de la DGSE

La direction technique de la DGSE ne s'intéresse pas qu'aux logiciels espions. Une partie non négligeable de ses offres de stage est consacrée au développement d'outils et de technologies déployables en mission.

Croulant sous les méga-données [Big Data, en VO], elle veut recruter des étudiants capables de l'aider à les trier, qualifier et exploiter. La nature et la quantité des images satellites et vidéos (émanant de «vidéo-surveillances, vidéos issues de mobiles, d'internet, de drones, etc.)) qu'elle collecte seraient telles que ses experts auraient en effet «de plus en plus de difficultés à les exploiter intégralement, dans des délais compatibles avec les exigences opérationnelles».

Ayant conçu à cet effet «un globe virtuel similaire à Google Earth, à l'échelle mondiale» –utilisé tant dans ses QG (boulevard Mortier, à Paris, ainsi qu'au fort de Noisy, à Romainville) que sur le terrain–, elle cherche un stagiaire susceptible de l'aider à développer «une solution pouvant être implémentée sur un ordinateur ou un smartphone qui ne serait connecté à aucun réseau», mais qui n'en permettrait pas moins à ses analystes, déconnectés, de pouvoir «anticiper le mouvement de personnes» au moyen d'une «solution de recherche de chemin (routing) permettant de savoir quel est l'itinéraire le plus court / rapide entre deux points». Un Google Earth pour espions, en somme.

Le globe virtuel permettant également de naviguer dans des cartes et modèles 3D (de terrain, de villes et de bâtiments), la DGSE cherche aussi à développer des «modes de navigation paramétrables (vitesse, altitude, ...) et adaptés à la situation: mode piéton, véhicule motorisé, vue aérienne...» pour que ses analystes puissent «avoir une idée la plus précise possible de la situation sur le terrain».

Géolocalisation et résolution vidéo

Afin d'«augmenter la productivité de ses experts» et «d'optimiser le temps de recherche d'une région d'intérêt dans de très grandes zones géographiques (étape longue et fastidieuse)», la DGSE propose une offre de stage ès-«géolocalisation de prises de vue au sol» pour «développer une chaîne de recherche automatique des coordonnées géographiques d'une prise de vue effectuée avec un appareil photo».

Évoquant les «données géoréférencées riches en informations sur des lieux souvent inconnus» qu'elle est amenée à traiter, la DGSE recrute par ailleurs un stagiaire en «détection des lieux d'intérêt» ayant pour objectif, «sur la base des seuls identifiants et positions, de déterminer le rôle d'un lieu visité par un groupe de personnes (maison familiale, bars, arrêts de bus) en mettant en œuvre des algorithmes de machine learning», [nom donné à l'une des techniques utilisées en matière d'intelligence artificielle, ndlr].

Un stage d'«analyse temporelle des déplacements» propose, de son côté, de «trouver des habitudes de déplacements et d'en anticiper d'autres», au motif qu'elles seraient «déterminantes pour anticiper des mouvements de masse».

Vous avez regardé Les Experts? La DGSE aussi: elle cherche un stagiaire pour participer à la conception d'un «module de Super Résolution de vidéos» [sic], en combinant «une ou plusieurs images plus basse résolution permet[tant] potentiellement de faire apparaître des détails non visibles ou dégradés dans les vidéos d'origines (tels que numéros de plaques minéralogiques, texte, etc.)», mais également d'«améliorer la qualité image, à la fois pour une meilleure interprétation humaine et pour augmenter les performances des algorithmes de traitements automatiques afin de mieux exploiter ces vidéos».

La DGSE souhaite à ce titre pouvoir automatiser la recherche et la reconnaissance des images qu'elle est amenée à collecter, dans le but de «trier seule le plus d'images possible, selon des critères bien précis et différents niveaux de criticité». Elle compte en profiter pour «perfectionner son intelligence et trier davantage lors de l'occurrence suivante» et pour proposer un «affichage des images les plus critiques pour information ou revue par un utilisateur lambda».

Des mots de passe et des beaux-frères

Constatant que les internautes sont de plus en plus incités à réfléchir en terme de phrases de passe plutôt qu'en mots de passe –de sorte de pouvoir «résister à une attaque»–, la DGSE n'en note pas moins qu'«une phrase longue mais trop simple risque d'être révélée aussi rapidement qu'un mot de passe trop court», nonobstant le fait qu'«un mot de passe très fort et impossible à mémoriser finira inévitablement écrit sur un post-it caché sous le clavier». Un stagiaire participerait à la construction d'un «outil permettant de générer des passphrases fortes mais humainement mémorisables».

Nombreux étant les internautes utilisant des mots ou phrases de passe composées de «suites de mots simples mais transformés» via l'«ajout de préfixes et de suffixes, l'emploi d'une casse improbable», la DGSE, dont le métier n'est pas seulement de protéger les ordinateurs de ses agents mais aussi et surtout de pouvoir pirater et espionner ceux de ses cibles, cherche donc un autre stagiaire pour l'aider à «retrouver les mots simples dont ils sont issus».

Accessoirement, la DGSE propose également des stages pour «développer une application de gestion d'un parc automobile, ergonomique et dynamique» –elle dispose en effet d'un parc automobile, au point d'être affiliée au SNCTA, le Syndicat national du contrôle technique automobile–, ainsi qu'une «application de gestion des candidatures».

«Le ministère des Armées recevant de nombreux CV, il souhaite se doter d'une solution de gestion

de ces documents», sous la forme d'un portail web adossé à un moteur de recherches; «ces documents étant de divers formats (word, pdf, image), il sera nécessaire que l'outil soit capable d'extraire les contenus, les indexer et permettre une recherche approfondie» au sein des nombreuses données collectées.

En l'espèce, la liste des pièces à fournir pour la constitution d'un dossier d'habilitation, longue d'une dizaine de pages, va jusqu'à figer les données personnelles des conjoints, enfants, frères, sœurs et parents des postulants, mais aussi de leurs beaux-pères, belles-mères, beaux-frères et belles-sœurs. Les noms et adresses de leurs employeurs respectifs sont également exigés, tout comme les noms, prénoms, dates, lieux de naissance et nationalités de tous les résidents et ressortissants étrangers avec qui les postulants sont en «relation suivie». Mais pas leurs mots de passe.

En 2010, le directeur technique de la DGSE déclarait que, après avoir accumulé dix ans de retard en matière de «lutte informatique offensive», elle avait réussi à entrer dans le top 5 des pays en terme de renseignement technique (avec les États-Unis, le Royaume-Uni, Israël et la Chine).

L'an passé, je concluais l'enquête que j'avais consacrée à l'opération séduction initiée par la DGSE pour recruter de nouveaux agents en soulignant que, ces dernières années, ses offres d'emplois et de stages avaient effectivement «gagné en technicité».

Son nouveau catalogue de stage démontre que l'analyse des méga-données, mais aussi et surtout la «lutte informatique active», font clairement partie de ses priorités.

FICHE DE STAGE	
Titre du stage	Référence
Développement d'un ver informatique pour découverte réseau	STG-2018-SSI-614
Domaine	Mots-clés
Sécurité des systèmes d'information	C/C++ Réseaux IP Sécurité informatique
Niveau requis	Durée du stage
BAC+5	6 mois
Description du stage	
<p>Le ministère des Armées souhaite étudier les mécanismes de propagation d'un ver informatique remontant la topologie réseau des systèmes rencontrés.</p> <p>Le stage consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écrire un ver informatique se propageant par l'intermédiaire d'une vulnérabilité connue (par exemple CVE-2017-0144, celle utilisée par Wannacry) et réalisant une cartographie du réseau à chaque infection; - monter des infrastructures réseau de test composées de machines virtuelles vulnérables (utilisant mininet, clonix, ou autres...); - "jouer" le scénario pour cartographier au mieux les infrastructures réseau de test. 	

 Jean-Marc Manach (18 articles)
Journaliste d'investigation

 Slate

 LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Les chauffeurs VTC et le contrôle fiscal : la loi Grandguillaume



Ornella de Carolis Ornella de Carolis



Les chauffeurs VTC vont être soumis à la loi Grandguillaume.

La loi Grandguillaume s'appliquera à partir du 1er janvier 2018. Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, l'a tout récemment confirmé. Parmi les nouvelles dispositions figure le renforcement des contrôles afin de garantir le respect des règles par les chauffeurs, les employeurs et les plateformes. Ainsi, pour les chauffeurs VTC qui ne seraient pas en règle, les poursuites, notamment en matière fiscale, risquent d'être sévères.

Les chauffeurs VTC : attention au redressement fiscal

Aujourd'hui, de plus en plus de VTC basés à l'étranger exercent une activité en France sans y être déclarés. C'est notamment le cas de ceux qui travaillent sur les réseaux internationaux type Uber. En réalité, ces VTC ne sont aucunement à l'abri d'un contrôle fiscal. L'administration fiscale française peut facilement récupérer les informations de ces exploitants de VTC via les plateformes, et obtenir le montant du chiffre d'affaires réalisé en France.

Face à cela, l'administration française adresse un courrier à l'exploitant de VTC lui notifiant que ce dernier n'est pas immatriculé en France. De ce fait, il devra subir un redressement fiscal, et payer une taxe pour l'exercice d'une activité considérée comme « occulte », donc illégale. Dans ce cas, les pénalités sont énormes, et peuvent s'élever jusqu'à 80 % du chiffre d'affaires réalisé. Entre autres, le délai de prescription est de 10 ans. Dans le cadre d'un contrôle fiscal, toutes les garanties de procédure disparaissent pour l'entreprise.

À retenir :

Même si un exploitant de VTC est payé par une plateforme basée à l'étranger, et qu'il exerce une activité en France, il n'est pas à l'abri d'un contrôle fiscal.

La plateforme transmet le nom des entreprises à l'autorité fiscale en France, puis cette dernière s'en servira pour redresser le contribuable.

Une obligation d'immatriculation pour l'exploitant de VTC

Pour les non immatriculés en France

Afin de régulariser la situation vis-à-vis du fisc, les professionnels non immatriculés doivent s'immatriculer au RM (Répertoire des Métiers). Il est donc recommandé que les exploitants concernés se rapprochent de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de leur département pour

connaître les démarches à suivre. Alternativement, elles peuvent directement faire une demande d'immatriculation en ligne.

En effet, l'inscription au registre des VTC (possession d'un numéro SIREN ou d'un K-Bis) est obligatoire pour exercer l'activité d'exploitant de VTC. Et l'inscription est renouvelable tous les 5 ans. Quant au statut, l'exploitant a le choix entre :

- Microentrepreneur
- SASU
- EURL
- Etc

Remarque :

Néanmoins, il arrive que certains chauffeurs ayant déjà un statut ne déclarent pas la totalité de leurs revenus à l'État. Et ce, de façon à rester en dessous de la limite du chiffre d'affaires plafond (cas des microentrepreneurs). Il y a également ceux qui dépassent le chiffre d'affaires sans s'en rendre compte. Tout cela est répréhensible aux yeux de la loi.

Et les chauffeurs LOTI ?

Les chauffeurs LOTI immatriculés au RCS (Registre du Commerce et des Sociétés) doivent également devenir VTC jusqu'à la fin de l'année 2017. En fait, les services de l'État ont décidé d'accompagner ces professionnels dans l'obtention d'un statut VTC pour pouvoir continuer à faire du transport individuel. Ainsi, la ministre incite les chauffeurs LOTI à engager les démarches avant le 31 décembre 2017 dans le but de clôturer le traitement des dossiers au 31 mars 2018.

Combien coûte l'inscription au registre VTC ?

L'arrêté du 30 décembre 2014 relatif au montant des frais d'inscription des exploitants de voitures de transport avec chauffeur a fixé le montant à 170 euros.



Ornella de Carolis

Après avoir obtenu un Master Web Marketing, Ornella a rejoint l'équipe LegalVision. Passionnée par le digital et le monde des startups, elle publie des articles sur l'entrepreneuriat.



A Suivre...
La Presse en Revue



Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres